

Appel à contributions

Conférence internationale

« L'espace public européen à l'épreuve du religieux »

16-17/02/2006, Mons, Belgique

Conférence organisée par la Section d'Etudes Européennes de l'Association Française de Science Politique

Avec le soutien :

du réseau REGIMEN de l'Association Belge de Science Politique
du Fonds National de la Recherche Scientifique Belge
du Département des sciences politiques des FUCAM, Académie Louvain
du Conseil de la Recherche des FUCAM

Responsable de l'organisation à contacter pour information :
François Foret (francois.foret@fucam.ac.be)

Comité organisateur

- Olivier Costa (CERVL-IEP de Bordeaux)
- François Foret (FUCAM)
- Paul Magnette (Institut d'Etudes Européennes, ULB)

Comité scientifique :

- Olivier Costa (CERVL-IEP de Bordeaux)
- Yves Deloye (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut Universitaire de France, Association Française de Science Politique)
- François Foret (FUCAM)
- Paul Magnette (Institut d'Etudes Européennes, ULB)
- Philip Schlesinger (Stirling Research Media Institute, University of Stirling)
- Jean-Paul Willaime (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Groupe Sociétés, Religions, Laïcités)

Problématique

L'actualité récente a illustré la crise de légitimité profonde de l'Union européenne en même temps que son importance fondamentale à tous les niveaux et dans tous les domaines. L'objectif de cette conférence sera de revenir sur quelques débats majeurs qui se sont noués dans l'arène scientifique et politique en utilisant la religion comme révélateur des logiques de la construction européenne, des effets de cette dernière sur les structures et les cultures socio-politiques.

L'interrogation s'énonce ici en termes d'européanisation horizontale (convergence des sociétés ou intériorisation croisée de la dimension européenne) et verticale (transfert de compétences et d'allégeances au niveau européen).

La religion joue le rôle de pierre de touche des évolutions politiques pour plusieurs raisons. Chaque histoire stato-nationale est modelée en partie par la relation intime de coopération, d'opposition et/ou de mimétisme entre Eglises et Etats. La religion est souvent constitutive de l'identité collective d'un peuple ; elle est aujourd'hui un

répertoire d'expression privilégié des particularismes. Elle représente un enjeu particulièrement sensible du mode de régulation de la diversité sociale et de la gestion du clivage public-privé. Enfin, la religion apparaît comme un corpus de représentations, de croyances et de pratiques en pleine mutation, mais dont la prétention normative subsiste potentiellement comme alternative, complément ou concurrence à la légitimité politique.

Deux dimensions principales seront interrogées, dimensions que les contributions sont plus particulièrement invitées à discuter : d'une part, celle du *rapport du religieux aux institutions*; d'autre part, celle de la *reconversion de l'affirmation religieuse comme identité et comme mémoire dans le contexte d'un espace public européen émergent*.

1/ Religion et institutions

Le rapport de la religion à l'institution religieuse et à l'institution politique constitue un problème central. Compte tenu de l'individualisation et de la déstructuration des croyances et des pratiques, le fait spirituel échappe de plus en plus aux hiérarchies traditionnelles. Dans le même temps, les Eglises ont obtenu lors du processus constitutionnel européen leur reconnaissance comme partenaires privilégiés de la gouvernance. Au niveau national, en Italie, en Espagne ou en Pologne, on a assisté à ce qui a pu être interprété comme une tentative de retour des appareils religieux dans le débat politique. Est-on là en présence de tendances contradictoires de désinstitutionnalisation du religieux dans la vie sociale et de réinstitutionnalisation dans la vie politique ? Faut-il y voir une reconversion de ressources en phase avec les logiques contemporaines, ou au contraire une stratégie de substitution tendant à « récupérer » indûment une influence perdue ? Quel éclairage cela jette-t-il sur l'attitude des pouvoirs politiques ? Ces évolutions sont-elles homogènes dans les différents pays de l'Union européenne ? Quels sont à cet égard les effets, s'ils existent, de l'intégration européenne ?

2/ Religion, identité et espace public européen

Le rapport à la religion s'apparente aujourd'hui, selon l'expression de Danielle Hervieu-Léger, à un « bricolage spirituel » qui voit chaque individu ou groupe définir lui-même les modalités et les finalités de sa foi en marge des organisations et des conventions traditionnelles. Dès lors, la religion change de fonction. Diversifiée et éclatée, elle procède davantage du registre de l'identitaire et du communicationnel que de celui de la norme collective uniforme. Elle n'en demeure pas moins une ressource politique importante en constituant souvent un langage mobilisateur pour énoncer des discours politiques généraux de résistance ou d'adaptation au changement. La dimension transcendante cède alors le pas au contenu éthique et mémoriel.

La question est de déterminer si et dans quelle mesure la religion constitue un mode de légitimation (ou de délégitimation) des ordres politiques et sociaux, de délimitation et de renforcement des communautés politiques. Le débat sur l'opportunité d'une référence à Dieu ou à l'héritage chrétien de l'Europe dans la constitution européenne a illustré l'actualité persistante d'une telle interrogation, la pérennité des positionnements qu'elle suscite, en même temps qu'une certaine indicibilité des clivages énoncés en termes proprement religieux dans le cas par exemple de la candidature de la Turquie.

Les modes d'expression du fait religieux confirment-ils l'hypothèse d'un espace public européen émergent ? Le cas échéant, comment cet espace public européen s'articule-t-il aux espaces publics nationaux ? Les niveaux transnationaux

et/ou supranationaux viennent-ils concurrencer ou compléter le niveau national ? Peut-on parler de circulation des pratiques et des référentiels (modèles institutionnels, recettes d'action publique, répertoires d'action collective...) dans un marché européen du religieux ? Les usages du religieux traduisent-ils l'autonomie d'acteurs de la société civile ou la réponse à des stimuli institutionnels ? L'identité, la mémoire et les valeurs contemporaines ont-elles partie liée avec les appartenances confessionnelles ? De manière plus générale, si l'on accepte le postulat de la sécularisation de l'Europe, quel lien faire avec le désenchantement du politique ?

La rencontre associera contributions « invitées » sur des thématiques précises et contributions proposées directement par les auteurs dans le cadre de la problématique générale.

Seront particulièrement bienvenus les papiers ayant une dimension comparative entre plusieurs Etats membres (notamment d'Europe centrale et orientale, en y ajoutant la Turquie) et ceux s'attachant à l'analyse empirique des modalités contemporaines d'inscription du religieux dans l'espace public, par exemple à l'occasion d'événements tels que « l'affaire Buttiglione » ou l'élection de Benoît XVI. Les monographies sur des cas nationaux seront considérées dans la mesure où elles traitent explicitement des effets de/sur la dimension européenne ou si elles soulignent les mutations contemporaines du religieux. Il est suggéré aux auteurs d'indiquer le plus clairement possible quelles questions de la problématique ils entendent prendre en charge pour faciliter l'organisation des interactions entre les intervenants.

Sur un plan pratique, Mons est très aisément accessible en train depuis Paris, Lille ou Bruxelles en moins d'une heure. La prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement (une nuit sur place) est prévue dans la limite des possibilités budgétaires.

Les propositions de contribution (+/- 5000 signes) sont à faire parvenir pour le **31 octobre au plus tard** par voie électronique aux membres du comité d'organisation :

- Olivier Costa (o.costa@sciencespobordeaux.fr)
- François Foret (francois.foret@fucam.ac.be)
- Paul Magnoste (pmagnet@ulb.ac.be)

Une réponse rapide sera donnée courant novembre. Le texte des communications (50 000 signes) sera mis en circulation entre les participants le 1er février 2006. Une publication d'une sélection des papiers de la conférence dans une ou plusieurs revues est actuellement à l'étude.